

QUINSAC. *magazine*

- D'abord le fleuve, puis la vigne et toujours le charme de la campagne -



108 - QUINSAC MAGAZINE - NOVEMBRE 2023

À LA UNE

Bilan de mi-mandat,
la parole à Lionel Faye

VOIRIE

Partageons la route
pour circuler sereinement

PORTRAIT

Jean-Pierre
Danchotte





Photo de couverture :
Concert du Quatuor Voce en l'église Saint-Pierre Ès-Liens.

■ **Directeur de la publication**

Lionel Faye

■ **Conception / Réalisation**

Agence Sapiens, avec la contribution de la Commission communication :

- Emmanuel Fuentes ;
- Patrick Pérez ;
- Bernard Capdepuy ;
- Philippe Crétois ;
- Sandrine Duchemin Pincos ;
- Gérard Pailloux.

■ **Maquette**

C. Kerforn, S. Mokni, Agence Sapiens

■ **Impression**

Sodal, Langon

■ **Tirage**

1050 exemplaires



Mairie de Quinsac,
9 rue Gabriel Massias,
33360 QUINSAC
Téléphone : 05.57.97.95.00
E-mail : mairie@quinsac33.fr

facebook : @quinsac33
www.quinsac33.com

Sommaire

numéro 108 - novembre 2023

En images p. 3

- Les événements du dernier trimestre.

À la Une p. 5

- Bilan de mi-mandat, la parole à Lionel Faye.

Travaux et voirie p. 8

- Partageons la route pour circuler sereinement.



Travaux : le chemin des Saules, au lotissement du même nom, a entièrement été refait en enrobé.

Focus p. 9

- La Mission Locale des Hauts de Garonne.

Vie Locale p. 10/12/13

- Brèves municipales, État civil, Agenda.

Portrait p. 11

- Jean-Pierre Danchotte, président de la Cave Coopérative.

Jumelages p. 14

- Une délégation quinsacaise à Polla en Italie.

Culture p. 15

- Quinsac met le théâtre à l'honneur.

Histoire p. 16

- De la terre au fleuve : La Garonne.



La Garonne à Esconac. Pendant longtemps, le fleuve était le meilleur moyen pour se rendre à Bordeaux.

Ça s'est passé à QUINSAC

1 - Fête du Vélo, avec les bénévoles du club "Quinsac Cyclisme".



2 - Concert d'Oliv' et ses Noyaux dans le cadre des Scènes d'Été, samedi 2 septembre.



3 - Forum des associations et des entreprises, square Raoul Magna, le samedi 9 septembre.



4 - Beaucoup de monde au vide-greniers organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, le samedi 9 septembre.



5 - Encore un grand succès pour la Fête du Clairet le samedi 17 septembre. Du monde et de la convivialité, le tout au son des bandas.

Ça s'est passé à QUINSAC



1

1 - Exposition de voitures anciennes lors de la Fête du Clairét, le samedi 17 septembre.



2

2 - Diffusion des matchs de la coupe du monde de rugby, salle Multrier.



3

3 - Concert du Quatuor Voce, le vendredi 6 octobre.



4

4 - Remise des médailles du travail à 5 agents de la commune, le lundi 6 novembre : Véronique Guinobert, Bernard Marcahosse, Nathalie Marquefave, Marie-Laure Palin et Céline Sella, l'occasion de récompenser l'engagement et le dévouement des employés municipaux.



5

5 - Cérémonie du 11 novembre. Lionel Faye aux côtés des représentants des Anciens combattants de la commune.

Bilan de mi-mandat la parole à Lionel Faye

Trois ans de mandat, c'est une étape importante pour une municipalité. Urbanisme, école, environnement, travaux... Lionel Faye, le maire de Quinsac, fait un point sur l'action municipale de ces trois dernières années.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE PREMIÈRE PARTIE DE MANDAT ?

Marqué par la Covid 19, ce mandat a commencé dans un contexte assez atypique et particulièrement anxiogène, mais ce que je retiens d'abord de cette période, c'est la formidable solidarité dont nos habitants ont su faire preuve.

Durant cette période, notre CCAS s'est mobilisé pour accompagner les plus fragiles, tout comme se sont mobilisés nos agents communaux dont je salue l'investissement durant cette période.

Parallèlement, nos élus, adjoints, présidents de commissions, ont très vite commencé à déployer la feuille de route de cette nouvelle mandature, là aussi dans un contexte difficile.

mais le signal a été donné ; les projets les plus structurants en la matière prennent du temps, car ils dépendent d'études et de financements particuliers.

QUELLES SONT LES AUTRES ACTIONS QUI VOUS ONT MARQUÉ ?

Il y en a beaucoup ! Je dirais la création du "Café associatif", point d'ancrage du futur "Tiers-Lieu" et animé par l'association "La Bonne Heure" ; ce nouvel espace de convivialité participe grandement à ce lien social auquel nous aspirons toutes et tous.

Mais plus globalement, nous pourrions évoquer le renouveau et le dynamisme de notre vie culturelle, associative et festive avec un festival de théâtre dont le succès va crescendo, mais aussi des manifestations qui se renouvellent comme la fête du Clairet, le marché de Noël, la journée des associations, l'accueil des nouveaux habitants... ; le plus important pour moi, c'est que chaque événement, qu'il soit culturel, festif ou sportif, puisse privilégier le partage, l'échange et la convivialité entre nos habitants.

EN MATIÈRE D'URBANISME, QUELLE EST LA LIGNE DE CONDUITE DE LA MUNICIPALITÉ ?

La ligne de conduite de la commune en matière d'urbanisme, c'est d'abord l'application de notre **Plan Local d'Urbanisme** qui porte notre projet d'aménagement et de traitement de l'espace public.

QUE RETENEZ-VOUS COMME ACTIONS PHARES DE CES TROIS ANNÉES ?

En premier lieu et sans hésitation, la **réhabilitation du centre-bourg** que nous allons inaugurer officiellement le 9 décembre prochain ; il y avait des années que l'on en parlait et que les projets se succédaient. Malgré mille et une difficultés, nous l'avons menée à bien et je suis heureux du résultat, qui met bien en valeur notre village et respecte son authenticité.

En second lieu, je dirais, **nos premières mesures en faveur de l'environnement et du développement durable** : l'extinction de l'éclairage public la nuit, le broyage des déchets verts, la création d'un potager à l'école, la poursuite de la gestion différenciée du domaine communal...

Bien sûr, l'essentiel reste à faire,





Les animations et les festivités sont nombreuses à Quinsac et dynamisent le village. Ici, la Fête du Clairet et le festival Jazz360.

Ce qui est vrai, c'est que **nous avons poursuivi un modèle de développement plutôt vertueux et respectueux de l'identité de notre village** ; une identité fortement marquée par la viticulture, qui malheureusement, connaît en ce moment, tout particulièrement dans l'Entre-Deux-Mers, de grandes difficultés, qui ne seront pas sans conséquences humaines, économiques et paysagères. Je ne crois pas du tout au mythe de

la pression foncière à laquelle il serait impossible de résister ! Il existe des moyens juridiques permettant de l'encadrer ; l'évolution législative me semble d'ailleurs aller plutôt dans ce sens avec le concept de zéro artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Nous allons d'ailleurs bientôt nous lancer dans la relecture du Plan Local d'Urbanisme qui date de 2013 afin d'intégrer, notamment, les nouvelles exigences de la Loi "Climat et Résilience".

À terme, nous aurons également à nous pencher sur notre parc locatif : de plus en plus de jeunes actifs ou de familles monoparentales rencontrent des difficultés pour accéder au logement et cela ne doit, ni ne peut, nous laisser indifférents.

POUR L'AVENIR, QUELS SONT LES GRANDS PROJETS SUR LESQUELS TRAVAILLE LA MUNICIPALITÉ ?

Ils sont nombreux et avancent chacun à un rythme qui leur est propre ! Deux exemples :

- **Le chantier de l'église** : annoncé pour 2023, nous avons pris un peu de retard, car nous devons revoir le marché public lancé il y a de cela quelques mois et qui ne rentre pas dans notre projection financière ; un nouveau marché devrait donc

être lancé prochainement.

- **La réhabilitation de la salle des fêtes** : les premiers éléments de l'étude que nous avons confiée à une programmiste laissent à penser que la rénovation de la salle des fêtes ne répondrait pas aux objectifs que nous avons fixés, à savoir, réaliser dans les meilleures conditions techniques possibles, un lieu qui va accueillir du spectacle vivant, mais aussi répondre à d'autres usages, notamment associatifs. Aussi, nous orientons-nous plutôt vers la construction d'un nouveau lieu, sous réserve que le financement de cette opération puisse se réaliser comme nous l'envisageons, c'est-à-dire sans impact sur nos finances communales.

QUELS SONT LES AUTRES DOSSIERS SUR LESQUELS VOUS TRAVAILLEZ ?

Parmi ceux-ci **l'aménagement de la plaine des sports devant le gymnase**.

À l'origine, nous souhaitons y établir un verger communal ainsi qu'une micro-forêt selon la méthode "Miyawaki" (du nom du botaniste qui a inventé le concept). Si l'idée de créer une micro-forêt a été abandonnée, l'option du **verger communal** reste d'actualité et devrait, je l'espère, se réaliser l'année prochaine, une étude est en cours.

Nous travaillons aussi sur **la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux** : un diagnostic énergétique est en cours afin de programmer pour les prochaines années les travaux et en particulier à l'école.





Travaux à l'école élémentaire afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des écoliers.



Accueil des nouveaux arrivants dans la salle du Conseil municipal.

JUSTEMENT, QUELS SONT LES PROJETS POUR L'ÉCOLE DE QUINSAC ?

Notre école, nous y tenons beaucoup !

Elle fait le bonheur des enfants et de leurs parents en raison de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé et de la qualité du lieu. De nombreux travaux y ont été réalisés ces dernières années et désormais, nous travaillons sur la **végétalisation des cours et leur désimperméabilisation**. Une étude est en cours, menée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement de la Gironde à ce sujet.

QU'EN EST-IL DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DES VOIES DOUCES ?

Un très important travail est mené actuellement par la commission voirie sur ce sujet. Nous voulons poursuivre les efforts en cours sur les cheminements doux afin de relier les différents quartiers de la commune au centre-bourg. Côté voirie, nous continuons de travailler sur la sécurité des routes, pour réduire la vitesse des véhicules et faire en sorte que les autres usagers, piétons et vélos, puissent circuler paisiblement.

AU-DELÀ DE CE BILAN ET DES PROJETS, QUELLE EST VOTRE VISION DE LA COMMUNE POUR L'AVENIR ?

Quinsac doit devenir le village de la transition écologique et énergétique. Concernant le volet énergétique, nous aurons au cours des prochaines années

à initier le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables : chaufferies bois, chaudières biomasse, installations solaires, géothermie, isolation des bâtiments, devraient nous permettre d'accompagner ce processus. Tout cela coûtera cher, très cher et deviendra, par la force des choses, une priorité budgétaire, loin devant tout le reste.

Une commune sobre en consommation foncière : moins de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans un premier temps puis plus du tout en 2050 comme le veut la loi.

Sur le terrain, cela signifie qu'il faudra nous habituer à densifier nos zones constructibles, apprendre à construire différemment, tout en répondant au souci légitime de **préservation de notre cadre de vie et de nos paysages**, éléments intrinsèques du **"bien vivre ensemble"** auxquels nous sommes tous profondément attachés.

Enfin, notre village aura à s'adapter aux besoins sans cesse croissants de ses habitants, dans un contexte national de vieillissement de la population : un certain nombre de projets, programmés dans le bourg, vont dans ce sens et poursuivent résolument cet objectif avec, **la réalisation d'un "Pôle de santé pluri-professionnel"** regroupant en un même lieu

divers acteurs de la santé ou bien encore, la construction d'une résidence privée de 23 logements adaptés aux "séniors autonomes".

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire »

disait Henri Bergson. En attendant, gardons résolument un esprit positif pour l'avenir et continuons à vivre ensemble... le plus sereinement possible ! ●●●





Voie centrale banalisée chemin du Bécut.

Partageons la route

POUR CIRCULER SEREINEMENT

LA MUNICIPALITÉ VIENT DETERMINER SON PROGRAMME DE VOIRIE 2023 ET PRÉPARE DÉJÀ CELUI DE 2024. UN TRAVAIL DE FOND QUI VISE À FAIRE COHABITER TOUS LES UTILISATEURS SUR LA CHAUSSÉE QUINSACAISE. EXPLICATIONS...

Comment concilier voitures, piétons, vélos et deux roues sur un même axe ?

Voici la question que se sont posée les élus de Quinsac à la suite du diagnostic de la voirie communale et des déplacements réalisés par le cabinet Azimut. Parmi les préconisations, la mise en œuvre de "chaucidou" a retenu l'attention des élus, c'est-à-dire des chaussées à voies centrales banalisées sans marquage axial et entourées de deux couloirs.

UNE VOIE CENTRALE PARTAGÉE QUI DONNE SATISFACTION

Comme indiqué dans le précédent magazine municipal, un premier test est en cours chemin du Bécut. Ce dernier est une longue ligne droite sur laquelle les gens vont trop vite et sur laquelle les piétons et vélos ne sont pas sécurisés.

« Les remontées que nous avons sont bonnes. Nous attendons bien sûr des informations complémentaires et d'autres retours de la population, mais pour l'instant, les piétons et les vélos qui

empruntent cet axe sont plutôt satisfaits. Ils se sentent plus en sécurité », explique Patrick Pérez, adjoint au maire en charge de la voirie. « Il faut évidemment encore sensibiliser les automobilistes, notamment sur la vitesse ». Car c'est le seul point noir de cette expérimentation : les voitures ne ralentissent toujours pas alors que le chemin du Bécut est en zone 30. « C'est une prise de conscience que nous devons tous avoir ».

Si l'expérience s'avère concluante, un "chaucidou" sera également mis en place chemin Muriel et Alain.

SENSIBILISER LA POPULATION

En parallèle, la commune a poursuivi son travail de réfection de la voirie.

- Réfection de la voirie, lotissement des Saules avec de l'enrobé (photo).
- Réfection de la montée des Capéranis toujours en enrobé.
- Inversion du stop au carrefour entre les chemins de la Gravette et du Bécut, afin de faire ralentir les voitures qui descendent de Cambes. À cela, s'ajoute



Aménagements rue Ville sur Haine.

la création de bordures pour délimiter la route et de bandes rugueuses.

- Reformation de la chaussée et amélioration de la récupération des eaux pluviales (curage des fossés, caniveaux) rue Ville sur Haine.

Le programme 2023 est donc terminé avec un investissement global de 190 000 €. « Cela nous a permis de faire nos travaux avec de l'enrobé, une matière qui a plus de durabilité dans le temps. Nous travaillons désormais au programme de travaux de voirie 2024 », complète l'élu. ■■■



LA VOIE CENTRALE BANALISÉE

Le Chaucidou est un nom original, mais en matière de mobilités, ce système de marquage au sol, a fait ses preuves. Le Chaucidou consiste en un seul axe central, sans ligne séparatrice et des bandes appelées "rives" sur les côtés, où peuvent circuler les vélos et les piétons.

Pour se croiser, les véhicules sont obligés de ralentir et de se déporter. Ce type de voirie a l'avantage de sécuriser les autres usagers de la route. Pour l'instant, le chaucidou du chemin du Bécut bénéficie d'un marquage temporaire, qui sera finalisé si le principe donne satisfaction. ■■■

La Mission Locale

INNOVER POUR LA JEUNESSE

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LA MISSION LOCALE DES HAUTS DE GARONNE ACCOMPAGNE ET CONSEILLE LES JEUNES DANS LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE POUR FAVORISER LEUR INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. FOCUS SUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ À 360°.

S'intégrer dans le monde professionnel et dans la société n'est pas une mince affaire, encore moins pour un jeune. La Mission Locale des Hauts de Garonne vient justement répondre à ces problématiques et soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans un grand nombre de domaines avec comme objectif l'insertion. Chaque année, près de 4 000 d'entre-eux bénéficient de cet accompagnement sur les Hauts de Garonne.

METTRE EN VALEUR LES POTENTIELS

Consciente de la diversité des profils et de l'importance de les prendre en compte, la Mission Locale accompagne chaque jeune au cas par cas, de manière individualisée et avec une vision globale. Avec comme finalité, que chacun puisse trouver sa voie, selon ses envies, ses besoins et son parcours.

Les conseillers professionnels sont

à l'écoute et renseignent avec une documentation actualisée et gratuite, des logiciels et des bilans d'aide à l'orientation. Grâce à ses nombreux partenaires, la Mission Locale peut aussi proposer des visites, des observations en entreprises ou encore des stages.

L'objectif : mettre en valeur le potentiel de chacun et trouver les opportunités là où elles sont. Ces nombreuses rencontres favoriseront la création d'un réseau, professionnel ou personnel (parrainage, rallye d'apprentissage), essentiel à l'insertion, à l'épanouissement et à la recherche d'un emploi.

SURMONTER LES DÉFIS

Avec une approche proactive, la Mission Locale innove sans cesse et propose ainsi un large panel de services d'accompagnement, comme le **portail Parcureo ou le Pass Avenir**.

Car pour trouver un emploi, encore

faut-il vivre dans de bonnes conditions : être en bonne santé, logé, pouvoir se déplacer, gérer ses finances...

Des défis du quotidien dans lesquels la Mission Locale accompagne et conseille le public sur les aides existantes, les tarifs préférentiels auxquels ils ont droit, les structures qui peuvent faciliter l'orientation... Avec toujours, au centre des préoccupations, les besoins et les projets des jeunes.

Que ce soit dans la réussite ou dans l'échec, la Mission Locale est là sans porter aucun regard ou jugement sur une situation, car chacune est particulière et chacun saura trouver sa voie.

Une **mission de service public** de proximité en lien avec des acteurs du secteur privé, accessible sur simple rendez-vous.

Plus d'informations sur :

www.lamissionlocale.com

05.57.77.31.00 ■■■



Où ? La Mission Locale des Hauts de Garonne est basée à Cenon. (54, Av. Hubert Dubedout).

Pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans.

Quoi ? Formation, emploi, réorientation, accompagnement.

Comment ? 7 antennes et 19 permanences sur la rive droite bordelaise, dont une à la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Tel : 05.57.77.31.00

www.lamissionlocale.com



ESPACE RÉGIONAL D'INFORMATION DE PROXIMITÉ

La Mission Locale des Hauts de Garonne tient des permanences deux mercredis par mois de 14h00 à 17h00 dans les locaux de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, à travers son Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP).

Ce lieu est gratuit et ouvert à tous, à destination des jeunes scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, employeurs... Toute personne, quel que soit son âge peut venir rencontrer un conseiller pour un premier niveau d'information.

Dates des permanences :

- mercredis 8 et 22 novembre ;
- mercredis 6 et 20 décembre.

www.erip-bordeaux-metropole.com/

(Culture et associations)

QUAND LA DANSE VIENT À LA RENCONTRE DE LA MUSIQUE !

Anciennement Musi'Quinsac, nouvellement **Musique Entre 2 Danses**, le bureau de l'association, représenté par Céline Pejean, Julie Randé, Jérôme Patissou et Stéphanie Navarre, avait à cœur depuis longtemps d'ajouter une section Danse à Quinsac, qui soit accessible à toutes et à tous. C'est chose faite !

CÔTÉ DANSE

De l'éveil pour les petits en passant par les plus grands jusqu'aux adultes, Nella Picot, professeure de danse diplômée, assure désormais des cours de Modern Jazz et de Pilates pour tous les âges et tous les niveaux, mais aussi des ateliers parents-enfants une fois par mois.

C'est à la salle des fêtes de la commune, du lundi au vendredi !

Renseignements : Nella Picot

06.67.30.27.12 - musiqueentre2dances@gmail.com

CÔTÉ MUSIQUE

Odile Loaec, directrice depuis 8 ans, continue quant à elle de diriger l'aventure musicale avec son équipe de professeurs en proposant des cours individuels et collectifs de violon, alto, violoncelle, piano, guitare, batterie, solfège et des cours tous ensemble...

La première représentation des talentueux musiciens se tiendra le 2 décembre, à l'occasion du marché de Noël organisé par la mairie !

Renseignements : Odile Loaec

06.23.32.59.93 - musiquinsac@gmail.com ■■■



(Sport et associations)

QUINSAC SE MET AU JUDO TOUS LES JEUDIS

Depuis la rentrée, la commune accueille une nouvelle activité avec le judo. Initiative conjointe de Patrick Pérez, adjoint à la mairie et du Judo Club Tomodachi de Latresne, qui délocalise un cours par semaine à la salle de motricité. Une réponse à la demande croissante sur notre commune et à la surcharge des séances de Latresne.

« Nous nous sommes tout simplement aperçus que nous avons pas mal d'enfants de Quinsac et des communes voisines qui venaient à Latresne. Il était donc intéressant, tant pour les parents que pour les enfants, d'avoir cette séance du jeudi soir » explique Guillaume Inda, le professeur du club de judo. Une idée qui est aussi déclinée à Cambes.

Concrètement, comme à Latresne, les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école et sont amenés à la salle de motricité, où des tatamis sont mis en



Le Judo Club Tomodachi, basé à Latresne, compte une centaine d'adhérents et propose des cours aux enfants de Quinsac depuis la rentrée de septembre.

place pour le temps de l'activité. À la fin de la séance, les apprentis judokas retrouvent ensuite leurs parents ou retournent à l'accueil périscolaire, le temps que ces derniers puissent terminer leur travail.

« Il y a désormais 17 enfants inscrits. C'est une vraie réussite et cela désengorge également le périscolaire ».

Le service ne s'adresse pour l'instant qu'aux enfants de l'école élémentaire.

« Il y a encore de la place à Latresne, Quinsac et Cambes », insiste Guillaume. Une belle occasion de découvrir une nouvelle pratique sportive.

Contact : 06.58.51.51.32
www.jctomodachi.fr ■■■

Jean-Pierre DANCHOTTE

président de la Cave Coopérative

Bien qu'il ne soit pas quinsacais, Jean-Pierre Danchotte voue à notre territoire une grande affection. Ce passionné de la vigne et du vin est président de la cave coopérative depuis une dizaine d'années. Rencontre...

Pouvez-vous rappeler aux quinsacais et quinsacais ce qu'est la cave coopérative ?

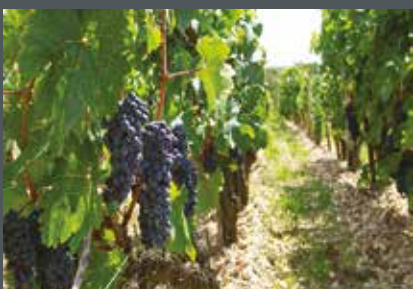
Pour faire simple, la cave coopérative représente une trentaine de membres viticulteurs associés, dont une dizaine de quinsacais, qui amènent leur production à la cave afin qu'elle y soit vinifiée et commercialisée. Cela représente 200 hectares en partie sur Quinsac et quelques communes limitrophes, globalement sur les coteaux de Bouliac à Cadillac.

Ces vins sont commercialisés de différentes manières, notre production historique et majoritaire étant bien sûr le Clairet de Quinsac. Nous vinifions également des vins blancs, du crémant, du rosé et des vins rouges de plusieurs châteaux.

Notre production oscille autour de 7 000 hectolitres en moyenne suivant les années, sachant que 2023 sera, comme dans le reste du département, une petite récolte.

Quel est votre rôle au sein de la cave coopérative ?

En tant que président, je gère les sujets administratifs en complément du personnel. La cave de Quinsac est une petite structure. Il y a 6 salariés et pas de directeur.



Parmi eux, deux salariés s'occupent spécifiquement des chais, c'est-à-dire de faire le vin. Deux autres sont en charge du commerce et de la logistique et enfin, les deux derniers travaillent dans le secteur administratif et s'occupent de la vente. La cave est dynamique, malgré la crise du secteur viticole.

Justement, quel est le chiffre d'affaire de la cave ? Quelle est la tendance du marché ?

Selon les années, nous faisons entre 1 et 2 millions d'euros de chiffre d'affaire. Nous pratiquons toutes sortes de ventes : aux particuliers, sur place ou par correspondance, aux cavistes et aux restaurateurs, aux grandes surfaces, ainsi qu'en vrac aux négoce de Bordeaux. Nous avons également une activité export avec les aléas propres à ce secteur, notamment l'épidémie COVID qui a eu un impact très négatif. L'activité reprend lentement, en particulier vers les pays d'Extrême-Orient.

Parlons du Clairet. Comment définiriez-vous le Clairet de Quinsac ?

Il s'agit d'un vin qui a certaines caractéristiques d'un vin primeur mais qui se consomme tout l'année. Il est élaboré de façon à conserver le fruit, sans aller vers ce qui caractérise le vin rouge de Bordeaux, c'est-à-dire des vins tanniques qui se conservent durant plusieurs années.

Pour la petite histoire, la cave coopérative a été créée après-guerre



par M. Roger Amiel, figure bien connue des Quinsacais, maire de la commune et esprit novateur. Avec M. Emile Peynaud, célèbre oenologue, ils ont créé le Clairet. A l'époque c'était un concept tout à fait original, un vin fruité, léger, facile à boire en toutes circonstances.

Le vin est moins consommé aujourd'hui, quel est votre regard sur cette tendance ?

Il y a, en effet, une baisse généralisée de la consommation de vin. Les gens consomment différemment et de façon moindre.

C'est pourquoi nous nous diversifions tout en communiquant sur nos produits phares. Aujourd'hui à la cave de Quinsac, il est possible de trouver du Bordeaux-Clairet / Côtes de Bordeaux en Bordeaux Rouge / Bordeaux Blancs secs ou moelleux / Bordeaux Rosé / Crémant de Bordeaux.

Il faut imaginer des activités annexes et créer une nouvelle dynamique pour assurer la pérennité de la cave et attirer de nouveaux viticulteurs.

Un dernier mot sur la fête du Clairet ?

C'est un moment fort et convivial organisé par la municipalité et la cave coopérative, qui nous permet d'entretenir la tradition. C'est une fête qui est bien identifiée et où les gens ont plaisir à se retrouver. ■■■

(Festival VitaBib)

LECTURE AVENTURE DÉCOUVERTE - 13 DÉCEMBRE



Le festival VitaBib se poursuit sur le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers. VitaBib, c'est varié et gratuit, pour tous les âges, alors venez en profiter !

La sixième édition de ce festival culturel dédié à la lecture a pour thème "À l'aventure !".

Les bibliothèques ont à cœur de partager une action commune et de valoriser les auteurs et autrices de la région avec des expositions, des spectacles, des

ateliers, des jeux, des rencontres.

Deux rendez-vous sont prévus à Quinsac en cette fin d'année :

DU 22 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

Exposition "Waluk" à la bibliothèque.

Exposition faite à partir de la bande-dessinée du même nom des auteurs Emilio Ruiz et Anna Miralles.

Résumé de la BD : « Abandonné par sa mère, le petit ours polaire Waluk doit apprendre à survivre seul. Ses premières expériences sont difficiles dans ce milieu hostile où la nourriture se raréfie. Heureusement, le vieil ours Esquimo va lui enseigner son savoir...».

MERCREDI 13 DÉCEMBRE À 11H30

Lecture, aventures et découvertes.

Bibliothèque - Sur réservation

"Au pays du grand nord, viens réaliser ton Waluk !" ■■■

état civil

NAISSANCES

Augustin YUNG, le 10/05/2022

Léon TREMBLIN, le 03/11/2022

Nathan GUILLAUME HOCQUELLET, le 29/12/2022

Anna BONIN, le 11/01/2023

Eliott PUJO, le 23/02/2023

MARIAGES

Jacky FAYOLLE et Sophie GUILLET, le 06/05/2023

Thierry PACHNOPOULOS et Philippe CONSTANT, le 03/06/2023

Vincent ISOUX et Marine VANDENBOSSCHE, le 10/06/2023

Mathieu ARGUDO et Marie MÉROUZE, le 24/06/2023

Alexandre MOZZICONACCI et Jülide ÖREN, le 15/07/2023

Florent TRÉGAN et Mary ESSEUL, le 15/07/2023

DÉCÈS

Jean-François BESSE, le 05/04/2023

Jeanne JARRY, née ROUXEL, le 17/04/2023

André GUITEL, le 06/05/2023

Frédéric PORCHET, le 04/06/2023

Henri GUICHENEY, le 23/06/2023

Anny PAYGNARD, née COSTE, le 29/06/2023

Samahane GOBELET, née BOUIDEGHAGHEN, le 05/08/2023

Roger LAPUC, le 13/08/2023

Marie-Thérèse LAPUC, née ROUDIER, le 17/08/2023

François MARCHAT, le 05/09/2023

Alain DUCOURNEAU, le 05/10/2023

Philippe LASSUS, le 07/10/2023

Jean-Marc LLORCA, le 26/10/2026

(Entre 2 Mers business CLUB)

Les entreprises locales développent leur réseau et mutualisent leurs compétences.

L'Entre 2 Mers Business Club réunit une communauté de 26 entrepreneurs partageant une vision commune : voir grandir leur activité grâce à des liens de confiance solides. La diversité des profils des entrepreneurs crée un écosystème riche en savoir-faire locaux inégalés sur le territoire. La présidente, Sophie Labat, exprime sa satisfaction quant à la nouvelle impulsion du club.

Des ateliers thématiques, animés par des intervenants externes ou des membres experts dans leur domaine, stimulent le développement mutuel des connaissances entrepreneuriales. Ces échanges hebdomadaires offrent des opportunités uniques pour mettre en lumière un large panel de métiers et renforcer les liens entre les membres.

En constante expansion, l'Entre 2 Mers Business Club gagne en reconnaissance en tant que contributeur au développement du territoire. Vous êtes artisan,



commerçant, profession libérale, indépendant ? N'hésitez pas à découvrir cette communauté florissante et participez à cette aventure collective !

Contacts :

www.e2mbusinessclub.fr

06.64.68.82.66

e2mbusinessclub@gmail.com

(Cimetière)

LE POINT SUR LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Dans le cadre d'une mise à jour des concessions du cimetière de Quinsac, le service de l'État Civil a constaté que certaines sépultures ne portaient ni le nom des concessionnaires ni le nom des personnes inhumées.

Afin de permettre de localiser plus facilement les tombes concernées, il est prévu d'y apposer une affichette, demandant à toute personne susceptible de donner des informations de se mettre en relation avec la mairie.

La reprise d'une concession funéraire est effectuée par la mairie qui en a délivré l'autorisation. Cette dernière reprend possession de la parcelle de terrain communal qu'elle avait louée. La démarche a lieu dans deux cas : soit le contrat est arrivé à terme et n'est pas reconduit, soit la concession est laissée à l'abandon. ■■■



agenda

■ Vendredi 1^{er}, 15 et 22 décembre
ATELIERS FLEURS LA DILETTANTE, organisés par la Bonne Heure, de 17h30 à 19h00, salle de la Poterie.

■ Samedi 2 décembre
MARCHÉ DE NOËL - de 10h00 à 15h00.
CONTES DE NOËL - à 15h00, à la salle des fêtes.

■ Mercredi 13 décembre
LECTURE, AVENTURES ET DÉCOUVERTES - à 11h30
à la bibliothèque, dans le cadre du festival VitaBib.

■ Samedi 16 et 23 décembre
ATELIERS DE NOËL, organisés par la Bonne Heure, de 10h00 à 12h00, salle de la Poterie.

■ Du 22 novembre au 20 décembre
EXPOSITION "Waluk" à la bibliothèque.

■ Du 20 janvier au 17 mars 2024
THÉÂTRE D'HIVER - "Début du festival Théâtre d'Hiver. Gratuit, à la salle des fêtes. Programme détaillé p.15 et sur www.quinsactheatre.fr

■ Janvier 2024
RÉOUVERTURE du café associatif de la Bonne Heure.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION : AGIR ENSEMBLE POUR QUINSAC

Déjà 3 ans de mandat ! 3 ans que monsieur le maire, dans son éditorial, annonçait « nous serons les élus de tous et toutes dans un esprit de respect et de tolérance ».

Le respect implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui et la tolérance est le fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinion. Qu'en est-il vraiment après 3 ans de "règne" ? La démission d'un de ses colistiers : motus sur les vraies raisons... La décision finale : toujours celle du maire... pourtant nous assistons, peu à peu, à une toute autre ambiance au sein du conseil municipal.

Il semble que de plus en plus d'élus(es) de la majorité se "rebellent", nous vous en avons déjà fait part. D'autres, encore une majorité, de peur de perdre l'estime du chef, disent "amen" à tout ce qu'il propose. Comme, rappelez-

vous, pour la vente du terrain de tennis ou encore le sens unique sur la place du village.

De même, depuis peu, une délibération a été actée avec une très faible majorité concernant une modification simplifiée du PLU visant l'autorisation de transformer un local commercial, n'ayant pas d'étage, situé sur la place du village, en habitation. Pour quelles vraies raisons ? Faciliter la vente du local des kinésithérapeutes afin qu'ils intègrent le futur pôle médical ? N'est-ce pas une affaire privée ? Réduire notre potentiel commercial ? Nous ne sommes même pas à l'abri de voir les commerces, non concernés par le pôle médical, disparaître. Une concertation citoyenne aurait-elle été souhaitable ?

Le conseil municipal est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune. Il se concerta sur sa

gestion et adopte des délibérations. La concertation rend possible les échanges contradictoires mais, au final, seul, le vote peut attester d'une prise de conscience individuelle entièrement libre. Pour ceux d'entre vous qui sont intéressés par la vie politique locale, nous vous rappelons que le conseil municipal est ouvert au public.

Encore 3 ans ! Même à 3 conseillers(ères), nous ne lâcherons rien ! Nous sommes là pour l'avenir de notre commune et le bien-être de ses habitants. C'est un véritable combat que de se faire entendre... Quelles perspectives ? Peut-on espérer voir une majorité sincère se refonder peu à peu ? la voix du maire moins prégnante ? et, surtout, la voix de tous les élus tolérée et respectée ? Aujourd'hui, nous avons le sentiment d'être manipulés et inutiles...

Jumelages

UNE DÉLÉGATION EN ITALIE

DU 1^{ER} AU 7 AOÛT DERNIERS, UNE DÉLÉGATION QUINSACaise, DONT FAISAIT PARTIE M. LE MAIRE, ÉTAIT PRÉSENTE À POLLA, EN ITALIE, POUR CÉLÉBRER L'AMITIÉ UNISSANT LES DEUX COMMUNES, AINSI QU'AVEC LES VILLES DE STEINENBRONN (Allemagne) et DU ROEULX (Belgique). RETOUR EN IMAGES...



Échange de cadeaux d'amitié entre les municipalités de Polla et de Quinsac.



Vue sur la côte amalfitaine depuis le charmant village de Vietri sul Mare.



Visite de la Chartreuse de Padula, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.



Les représentants des municipalités et des comités de jumelage des communes.



Vue sur le Vésuve depuis la ville de Naples.



Soirée festive dans les rues de Polla.



Gâteau du jumelage du dîner d'adieu de l'échange 2023 avec les drapeaux des 4 pays.

Les familles intéressées pour héberger nos amis des communes jumelées cet été sont priées de se faire connaître en mairie au 05.57.97.95.00 (séjour du 30 juillet au 8 août 2024).

Théâtre d'hiver

9^{ème} édition
festival de théâtre

Le théâtre À L'HONNEUR

De janvier à mars, le festival Théâtre d'Hiver de Quinsac propose de nombreuses pièces originales et qualitatives, ouvertes au grand public. Un festival qui s'inscrit dans un projet culturel plus large, notamment en direction des enfants.

La 9^{ème} édition du festival Théâtre d'Hiver se tiendra à Quinsac de janvier à mars. Des dates qui deviennent habituelles, pour une programmation riche et variée qui plaît beaucoup aux quinsacaises et aux quinsacais.

Cette année, le festival propose des classiques comme des œuvres de Tchekov ou de Molière, des pièces plus contemporaines de Pommerat ou de Ribes, ainsi que des créations écrites par les compagnies elles-mêmes. « *Nous mettons l'accent sur l'humour et la réflexion. Il y a par exemple une pièce sur l'Éducation Nationale et des représentations qui ont trait aux malaises sociétaux : les conflits, la guerre, le fascisme... La pièce "Femme Non Rééduable" fait référence au destin tragique d'Anna Politkovskaïa* », explique Bernard Capdepuy, adjoint au maire en charge de la vie culturelle et du patrimoine.

La collaboration avec les communes de Cambes et de Camblanes et Meynac est toujours d'actualité. Le programme définitif est disponible sur livret à la mairie, ainsi que sur le site internet du festival : www.theatrequinsac.fr

Le Théâtre Épicé : un lieu d'expression artistique pour les enfants

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association "Le Théâtre Épicé" (compagnie qui aura 20 ans en 2024) propose une activité théâtrale aux enfants de l'école élémentaire de Quinsac. Ils sont actuellement 17 à suivre l'enseignement proposé par Sandrine Philip, la professeure. « *Au Théâtre Épicé, nous jouons pour créer du lien. Nous trouvons une belle énergie à Quinsac avec les habitants, les enfants et la municipalité, notamment avec Bernard Capdepuy* » commente l'artiste.

Les cours de théâtre sont ludiques : l'objectif est de travailler sur la voix, l'expression corporelle, la concentration, la gestion des peurs ou de l'hyperactivité, la confiance en soi pour limiter les blocages. « *La notion de plaisir est très importante, tout comme l'apprentissage du vivre-ensemble* ». Chaque fin d'année scolaire donne lieu à un spectacle dans le cadre du festival d'été. Les enfants jouent deux fois : devant leurs camarades et devant le grand public.

Contact : Théâtre Épicé : 06.60.99.98.94

LE PROGRAMME

Tous les spectacles ont lieu à la salle des fêtes de Quinsac, rue Gabriel Massias.

SAMEDI 20 JANVIER

■ La vocation - C^{ie} Les Zartpions

DIMANCHE 21 JANVIER

■ Comment le dire avec du style - C^{ie} Mascarons Théâtre.

SAMEDI 27 JANVIER

■ Yvonne princesse de Bourgogne - C^{ie} du Portail

DIMANCHE 28 JANVIER

■ Lille - C^{ie} Les Planches.

SAMEDI 3 FÉVRIER

■ 17h30 - Contes d'hiver - Thierry Giraud.

■ 20h30 - Le rire de David - C^{ie} Je te lis.

DIMANCHE 4 FÉVRIER

■ La sœur de Boris Vian et moi - C^{ie} Je Entre Nous.

SAMEDI 10 FÉVRIER

■ Elle et Lui - C^{ie} L'Effet Papillon.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

■ Une fleur sur les ruines - C^{ie} Le Fil de l'Acte.

SAMEDI 17 FÉVRIER

■ Le bonheur conjugal selon Tchekov - C^{ie} Ruzano.

DIMANCHE 18 FÉVRIER

■ La jalousie du Barbouillé + Le Mariage forcé (Molière) - C^{ie} Le Théâtre Masqué.

SAMEDI 2 MARS

■ Le grand jury de l'humour - Cie Leitmotiv.

DIMANCHE 3 MARS

■ Ouasmok - C^{ie} Chronique.

SAMEDI 9 MARS

■ Femme non rééduable - Cie La Machine à Truc.

DIMANCHE 10 MARS

■ Cendrillon - Cie Sortie 17.

DIMANCHE 17 MARS

■ Boxon(s) - C^{ie} Chronique.

Retrouvez le programme complet sur www.theatrequinsac.fr



De la terre au fleuve

LA GARONNE

Extrait du livre de Jean-Daniel Plassan "Quinsac aux 19^e et 20^e siècle".

La Garonne a été au cours des siècles la meilleure voie de communication reliant Quinsac à Bordeaux. Focus sur le fleuve qui transportait autant les marchandises que les hommes avant l'avènement du chemin de fer et de la voiture.

Le transport des voyageurs comme celui des marchandises se faisait plus facilement et demandait beaucoup moins de temps par la voie d'eau que par la voie de terre. Les passagers qui s'embarquaient dans un des ports de Quinsac débarquaient au port de la Grave, quartier de Saint-Michel à Bordeaux, après un trajet de courte durée, leur bateau ayant descendu le fleuve avec le jusant. Le retour à Quinsac avait lieu au moment du flot.

Pour ceux qui avaient choisi de se rendre à Bordeaux par la route, la traversée de la rivière - le Pont de Pierre ne fut livré à la circulation qu'en 1822 - s'effectuait depuis les temps très anciens à partir du port de Tregey situé un peu en amont de l'actuelle passerelle du chemin de fer.

Dans le courant du XVI^{ème} siècle la traversée se fit aussi à partir du port de la Bastide qui venait d'être établi à l'extrémité du grand chemin de la Bastide (la rue de la Benauge).



LE BATEAU PLUS RAPIDE QUE LA ROUTE

Le chemin du bord de l'eau de Latresne à la Bastide n'existait pas. En 1819, une digue avait été construite de la Bastide au port de la Souys ; la route établie sur cette digue ne sera classée qu'en 1865 et son prolongement jusqu'au port des Collines qu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Il faudra attendre l'après-guerre de 1914-1918 pour que le chemin des Collines au port de l'Homme (commune de Latresne) soit ouvert à la circulation ;

Il fallait donc, pour gagner l'un ou l'autre des deux ports, emprunter nécessairement la route qui passait au pied des coteaux et menait à la rue de la Benauge.

Cette route qui deviendra l'actuel CD n° 10 après de nombreux

redressements et élargissements réalisés à partir du milieu du XIX^{ème} siècle ne permettait pas alors d'effectuer le trajet rapidement, aussi les voyageurs préféraient-ils se rendre à Bordeaux par le bateau.

LE FLEUVE POUR TRANSPORTER LES MARCHANDISES

Le fleuve était aussi la grande voie de transport des marchandises et le garde de la navigation pouvait déclarer avec raison dans son rapport du 19 juillet 1812 concernant le port de Quinsac sur la Jaugue : « *Les frais de transport par la voie d'eau sont moitié moins chers que par la voie de terre, indépendamment de la perte de temps pour les hommes et les boeufs qui y sont employés* ».

LE CHEMIN DE FER, UN CONCURRENT POUR LE TRANSPORT FLUVIAL

La construction du Pont de Pierre ralentit certes l'activité des ports de Quinsac, mais ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que le trafic par voie d'eau fut sérieusement concurrencé par le chemin de fer avec la mise en exploitation en 1878 de la ligne Bordeaux - La Sauve (gare la plus proche, Latresne), puis en 1897, de la ligne Bordeaux - Cadillac qui traversait toute la commune.

Après la guerre de 1914-1918, à la concurrence du rail vint s'ajouter celle de la route avec le transport des marchandises par camions automobiles, celui des voyageurs par autobus et voitures particulières de plus en plus nombreuses au fil des années, si bien qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le trafic fluvial des ports de Quinsac était inexistant. ■■■

